



16 DAYS OF ACTIVISM AGAINST GENDER VIOLENCE
16 DÍAS DE ACTIVISMO CONTRA LA VIOLENCIA DE GÉNERO
16 JOURS D'ACTIVISME CONTRE LA VIOLENCE DE GENRE
25 NOV - 10 DEC <http://16dayscwg.rutgers.edu>



FICHE D'INFORMATION N°3

Violence sexuelle liée aux conflits – Au cours des dernières années, une attention accrue a été accordée aux différentes formes de violence sexiste constatées dans les zones de conflits et environnantes, y compris les viols, les mutilations sexuelles, l'esclavage sexuel, les grossesses ou les stérilisations forcées ainsi que les violences sexuelles au sein des forces militaires. De tels actes de violence constituent de graves violations des droits humains à l'encontre des personnes et des communautés. S'il est vrai que la violence sexuelle commise durant et après les conflits s'inscrit dans le cadre des violations auxquelles sont confrontées les femmes et les jeunes filles, l'instabilité et l'insécurité qui découlent d'un conflit armé tendent à exacerber la violence faite aux femmes et à la rendre plus extrême, plus généralisée et plus mortelle. Même après la fin d'un conflit « reconnu », la violence sexuelle peut se poursuivre de façon intense dans les maisons et les communautés tant que se maintient un environnement de type militarisé. De nombreuses organisations de femmes ont mis l'accent sur la séparation artificielle créée par des termes tels que le conflit et l'après conflit et sur le fait que la violence militarisée à l'égard des femmes se poursuit bien après que la guerre officielle soit terminée.

Toute discussion au sein des organismes internationaux et des gouvernements à propos de la violence liée au conflit ne doit pas avoir pour but de rendre la « guerre plus sûre pour les femmes » mais pour objectif ultime de mettre fin au militarisme. En effet, la violence militarisée est directement liée à la création et à la consolidation des puissances et des hiérarchies, en particulier de la puissance exercée sur « d'autres ». Étant donné que le militarisme privilégie certaines manifestations violentes de masculinité qui mettent souvent l'accent sur le pouvoir des hommes sur les femmes (et même dans certains cas sur d'autres hommes), il existe une corrélation directe avec l'utilisation de la violence sexuelle en tant qu'instrument de renforcement de la hiérarchie politique et entre les sexes. Dans un tel contexte, il est essentiel que les hommes participent au processus de remise en question des expressions violentes de masculinité.

Les survivant(e)s ont aussi expliqué comment le manque de ressources médicales, l'absence de services de soutien et de conseil et l'incapacité de la police et des systèmes judiciaires d'enquêter et de juger les crimes commis sont autant d'obstacles à la dénonciation de la violence sexuelle. Il est indispensable, pour combler ces lacunes, d'accroître les enveloppes budgétaires accordées par les gouvernements et par la communauté internationale aux soins et au soutien des survivants, notamment pour garantir l'accès à des services de santé reproductive et pour pouvoir réunir les preuves. Par ailleurs, les responsables de la violence sexuelle doivent eux aussi pouvoir accéder aux programmes et aux processus de réintégration, de réconciliation et de réhabilitation.

Le système des Nations unies a certes accompli des progrès dans le domaine de la violence sexuelle mais un très grand écart subsiste encore entre les débats à l'échelon international et les changements concrets sur le plan national et local. De nouveaux enseignements doivent être tirés de l'action menée par les organisations des droits des femmes à l'échelon national. Il est important d'adopter des mesures pour protéger des femmes de la violence durant le conflit mais il est tout aussi important de soutenir les femmes dans leur rôle d'agents du changement et de la construction de la paix, par exemple en mettant en évidence le rôle qu'elles jouent dans les efforts de paix et en garantissant que leurs voix soient entendues dans les enceintes nationales et internationales.

Le récit de Virginia

Les Philippines

Je m'appelle Virginia Villarma. Je suis née le 5 mai 1929 à Kabangkalan, Negros Occidental, aux Philippines. À l'âge de quatorze ans, j'ai été enlevée par l'armée japonaise. Trois soldats japonais armés de fusils m'ont interceptée et m'ont frappée avec leurs baïonnettes. Ils m'ont même giflé. Ils m'ont fait monter de force dans leur Jeep militaire de couleur verte. Ils m'ont emmené à leur garnison, un immeuble situé à South Pier, occupé aujourd'hui par le bureau des douanes. Prenant ma première nuit à la garnison, j'ai été violée par cinq soldats japonais. La seule chose que je pouvais faire était de pleurer et d'implorer leur pitié mais ils n'arrêtaient pas de hurler pour me faire taire. J'ai donc du endurer la douleur en silence car j'avais peur qu'ils me fassent encore plus de mal si je résistais. Nuit et jour, j'ai été violée par cinq soldats, voire plus. Pendant la journée, je devais nettoyer leurs dortoirs. Ils m'ont également obligée à laver leurs uniformes et sous-vêtements. Les coups infligés à mon corps et à mes parties génitales dès le premier viol rendaient tous mes mouvements douloureux. Ils me violaient chaque soir. Je pensais que j'allais mourir de souffrance. Le supplice a duré trois mois.

Un jour, en 1944, il y eut beaucoup d'agitation dans la garnison, ce qui m'a permis de m'échapper en sautant dans la rivière. Je suis restée cachée sous des nénuphars et quand j'ai pu refaire surface, un peu plus tard, plusieurs personnes m'ont aidée. Je n'ai rien dit de cette épreuve à personne pendant de nombreuses années... En 1959, je me suis mariée et nous avons eu cinq beaux enfants. J'ai entendu à la radio l'histoire d'une des victimes de l'esclavage sexuel durant la deuxième guerre mondiale et j'ai décidé, en 1993, de rompre mon silence.

Pour en savoir plus sur les « femmes de réconfort » durant la deuxième guerre mondiale, veuillez consulter : <http://www.wam-peace.org/english/>

Actions suggérées

- **Faire pression sur votre gouvernement :** Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté une [série de résolutions](#) (1325, 1820, 1888, 1889 et 1960) concernant les femmes, la paix et la sécurité et les gouvernements se sont engagés à les appliquer. Demandez à votre gouvernement ce qu'ils pensent faire pour mettre en œuvre ces résolutions et fait pression en faveur de la participation des femmes à la prise de décisions à tous les niveaux dans tous les domaines liés à la paix et la sécurité, y compris les négociations de paix ; la démobilisation, le désarmement, le rapatriement, la relocalisation et la réintégration ; les processus de réconciliation et de réparation ; et les efforts de consolidation de la paix, de relèvement et de reconstruction.
- **Créer des espaces de sécurité :** Si votre organisation a une expérience en matière de conseil aux survivants de la violence, organisez des formations pour enseigner à d'autres le protocole correct en matière de conseils, les ressources juridiques et médicales disponibles, la confidentialité, la collecte de preuve des témoignages, et la sensibilité vis-à-vis des survivants.
- **Assurer une diffusion mondiale :** Invitez les médias à faire connaître vos activités ou demandez leur d'aborder la question de la violence sexuelle liée au conflit dans leurs reportages. Lancez un appel à vos politiciens et demandez-leur de soutenir les efforts internationaux, nationaux ou locaux déployés pour mettre fin à la violence sexuelle durant et après le conflit. Utilisez vos propres sites de médias sociaux pour faire connaître l'information relative aux problèmes qui se posent et à l'action que peuvent mener les activistes.
- **Soutenez une organisation :** Établissez des contacts avec des organisations de base de type communautaire qui travaillent dans les zones en conflit ou avec des réfugiés, et apportez un soutien financier et/ou moral pour leur action de plaider et d'appui aux survivants. Si vous en avez les moyens, pensez à héberger un collecteur de fonds pour une organisation qui a fait la preuve de son action auprès des survivantes de la violence sexuelle.
- **Hommes et garçons :** Les hommes et les garçons qui croient en l'égalité des sexes peuvent constituer d'importants alliés dans l'activisme visant à mettre fin à la violence faite aux femmes et aux jeunes filles. Invitez les hommes et les garçons que vous connaissez à participer aux événements organisés par la campagne 16 Jours pour échanger des perspectives quant à la manière d'impliquer leurs homologues dans la lutte contre la violence. Pour en savoir plus dans ce domaine, vous pouvez consulter les sites de [White Ribbon Campaign](#) ou [MenEngage Alliance](#).
- **Prenez une photo :** Montrez votre solidarité en ajoutant une photo de vous-même les avant-bras croisés en forme de X pour le projet « Get Cross » de la campagne Halte au viol (Stop Rape Now): Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit <http://www.stoprapenow.org/take-action/>. Faites-en votre photo de profil sur des sites de médias sociaux !

Ressources:

- Eriksson Baaz, Maria et Maria Stern. (mai 2010) *The Complexity of Violence: A Critical Analysis of Sexual Violence in the Democratic Republic of Congo (DRC)*. Sida Working Paper on Gender Based Violence. Disponible à l'adresse : http://www.peacewomen.org/assets/file/Resources/NGO/vaw_thecomplexityofviolence_nordicafrica-sida_2010.pdf
- Moser, Annalise. (octobre 2007) *Women Building Peace and Preventing Sexual Violence in Conflict-Affected Contexts*. UNIFEM. Disponible à l'adresse : http://www.unifem.org/materials/item_detail.php?ProductID=112
- Initiative des femmes du Nobel (mai 2011) *War on Women: Time for Action to End Sexual Violence in Conflict*. http://www.nobelwomensinitiative.org/images/stories/Conference_Ottawa_Women_Forging_a_New_Security/war-on-women-web.pdf
- Otto, Diane et Helena Gronberg. (2009) "Confronting Sexual Violence in Conflict Situations." from *Women Claiming Justice: Using International Law in Conflict and Post-Conflict Situations*. Disponible à l'adresse : http://www.iwgc.org/Legal_Handbook/Handbook.pdf

Sites web

- Partenariat Mondial pour la Prévention des Conflits Armés <http://www.gppac.net/page.php?id=1>
- Échange interculturel international des femmes Isis (Isis WICCE): <http://www.isis.or.ug/index.php>
- Consortium sur la Santé Reproductive dans les Situations de Crise : <http://www.rhrc.org/>
- Halte au viol : Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit. *Plusieurs ressources en ligne sur le thème de la violence sexuelle en temps de conflit* : <http://www.stoprapenow.org/advocacy-resources/>
- Résolutions et instruments d'ONU femmes http://www.unifem.org/gender_issues/women_war_peace/resolutions_instruments.php
- Women's Initiative for Gender Justice : <http://www.iccwomen.org/>